

La protection de l'enfance, c'est l'affaire de tous

Chacun a un rôle à jouer

PRÉVENIR

1.

REPÉRER

2.

AGIR

3.

Pour informer d'une situation inquiétante, et pour tout conseil technique, contactez :

- L'unité de prévention primaire (service social élèves) :

servicesocialeleves-upp@ac-toulouse.fr

- Ou le médecin scolaire par téléphone au secrétariat du centre médico-scolaire de votre secteur
- Ou à défaut le SAMIS :

05 36 25 83 19

